

## Contacts

7 bis rue Hadancourt  
95340 PERSAN



Lundi, mardi et jeudi : 9h-19h  
Mercredi : 9h-12h30  
Vendredi : 9h-14h30



Pour toute information ou prise de rendez-vous, le secrétariat est accessible aux horaires d'ouverture dans nos locaux ou par téléphone au 01 30 28 73 00



En dehors de nos horaires d'ouverture, vous pouvez laisser un message, nous ne manquerons pas de vous rappeler.

Direction de la Communication - Hôpital NOVO - Maquette : Direct Graphic - Décembre 2023 - D9500



Centre de Soins,  
d'Accompagnement et de  
Prévention en Addictologie  
(CSAPA) **“Voie 11”**

## Présentation générale

Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) est rattaché au site de Beaumont-sur-Oise de l'Hôpital NOVO. Le nom CSAPA « Voie 11 » est un clin d'œil à la situation du CSAPA, situé derrière la gare de Persan qui a 10 voies de train... Nous sommes la 11<sup>ème</sup> voie vers un nouveau départ.

Le CSAPA propose : accueil, informations, évaluation médico-psycho-social et accompagnement. Il s'adresse aux personnes en difficulté avec toute substance psycho-active ou addiction comportementale et à leur entourage.

### L'équipe pluridisciplinaire

- agent d'accueil
  - secrétaire médical(e)
  - infirmier(e)s
  - aide-soignant(e)
    - éducateur(trice) spécialisé(e)
    - assistant(e) de service social
    - psychologues
    - cadre
    - médecin
    - addictologue
    - psychiatre

N'hésitez pas à venir nous voir si vous vous reconnaissez dans l'une des phrases suivantes :

“ Je ne retrouve plus le plaisir des débuts des consommations mais je continue pour éviter de me sentir mal (physiquement ou psychologiquement). ”

“ Je me dis juste un verre (petite dose de produit), en prends beaucoup plus que prévu et regrette après. ”

“ Consommer m'aide à oublier mes soucis. ”

“ Mon entourage s'inquiète de mes consommations. ”

“ Je me dis que « j'ai besoin du produit » / « ne peux pas m'en empêcher » / « ne peux pas faire autrement », « il faut ». ”

“ Je suis angoissé si je n'ai pas un accès facile au produit. ”

“ À cause de mes consommations, j'ai des problèmes (un suffit) avec la justice, ma famille, au travail, de santé, je ne fais plus autant de choses qu'avant, mais je continue à en prendre, voir en prends encore plus. ”

“ J'ai de fortes envies de consommer si quelque chose m'a contrarié / perturbé. ”

## Le déroulé de l'accompagnement

Les consultations sont sur rendez-vous, gratuites et confidentielles. L'anonymat est assuré à la demande.

À la prise de contact au secrétariat, un premier rendez-vous est donné avec un infirmier pour évaluer les besoins et élaborer un projet personnalisé.

Rencontre avec un infirmier et un médecin addictologue pour élaborer un projet thérapeutique, proposer un accompagnement, un traitement médicamenteux et faire un bilan.

Rencontre, au besoin, avec un psychologue pour faire une psychothérapie individuelle intégrative, des entretiens de soutien et des entretiens motivationnels.

Rendez-vous avec un assistant social et un éducateur spécialisé pour un accompagnement socio-éducatif, un bilan social et mettre en place des dossiers pour Sevrage Complexe, Soins Médicaux et de Réadaptation en Addictologie.

Des ateliers thérapeutiques :

- partage culturel,
- expression,
- psychoéducation sur la dépendance,
- activités sportives,
- diététique,
- groupe d'entraide,
- activités manuelles,
- jeux de société.

**À l'écoute de notre public, nous proposons un groupe des usagers, pour s'exprimer sur l'institution et faire évoluer notre fonctionnement.**

## L'entourage

Les membres de l'entourage d'une personne qui consomme des produits / souffre d'addiction peuvent ressentir le besoin d'être aidés. Leur implication dans l'accompagnement de la personne est associée à une meilleure efficacité des soins.

Nous recevons l'entourage en consultation, avec l'accord de la personne concernée, si elle est déjà suivie, et dans le respect de la confidentialité. Le patient et l'entourage seront vus par des professionnels distincts.

## La Réduction Des Risques et des Dommages (RDRD)

Elle consiste à réduire les risques et les dommages liés à la consommation de drogues licites ou illicites, pour la santé individuelle et collective. C'est notamment : éviter, diminuer les risques de contaminations virales (VHC, VHB, VIH), diminuer les risques d'infection liés à l'injection ou au sniff, diminuer les risques de surdoses et réduire l'isolement social et la marginalisation.

**Flyers, préservatifs, éthylotest, matériel stérile, filtre, « roule ta paille », récupérateur de seringue... sont à disposition gratuitement.**



# Le règlement du fonctionnement du CSAPA

## Objet du règlement de fonctionnement :

Le règlement de fonctionnement est prévu par l'article L311-7 du code de l'action sociale et de la famille. Le présent règlement définit, d'une part, les droits et devoirs de la personne accueillie et d'autre part, les règles élémentaires correspondant aux buts thérapeutiques ainsi qu'aux exigences de toute vie collective. Ce règlement fera l'objet d'une révision au moins une fois tous les 5 ans conformément à l'article suscit.

## Règlement de fonctionnement dans l'action de soins :

**Éthique institutionnelle :** L'action médio-psycho-sociale du CSAPA tend à promouvoir entre autre l'autonomie et la protection des personnes accueillies.

**Droits des personnes accueillies :** Selon l'article L 311.3 du code de l'action sociale et des familles et la charte des droits et libertés de la personne accueillie, les droits des personnes accueillies sont :

- Droit à la dignité, à l'intégrité, au respect de la vie privée et à l'intimité ;
- Droit au libre choix des prestations (sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger) ;
- Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté ;
- Droit à l'information ;
- Droit à consentir à la prise en charge ;
- Droit à participer à la conception et à la mise en œuvre du projet qui la concerne ;
- Droit à renoncer à la prise en charge ;
- Droit à la protection : confidentialité, sécurité et santé.

## Quelques mots de personnes venues au CSAPA :

« Faire le premier pas là où on t'acceptera, c'est finir sans doute vers une autre route. »  
**Marc Z.**

« La volonté d'être mieux. La volonté d'être bien. »  
**Michel T.**

« Le rétablissement ne s'accorde pas avec l'isolement, soyons ensemble pour mieux vivre. »  
**Philippe Q.**

« On ne récupère pas un instant de sa vie gâchée mais il faut savoir savourer le bonheur de la liberté. Personne n'est responsable de son bonheur sauf soi-même. Pour décider qu'il n'y a pas de meilleur moment, il faut savoir être heureux et apprécier l'instant présent. »  
**Gérard A.**

« Le chemin de la renaissance. »  
**Delphine B.**

« Sur la route de l'espérance et du bonheur. »  
**Vincent Q.**

« Tout seul, on n'est rien. Ensemble on peut tout. »  
**P'tit Claude**